

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Commune d' **AVERDOINGT**

### Nombre de Conseillers

- en exercice : 11  
- présents : 10  
- votants : 10  
- absents : 1  
- exclus : 0

Séance du 25/09/2020

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le 25 SEPTEMBRE à 20 heures.  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement  
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de  
ses séances sous la présidence de Mr MONTEL Damien.

**Etaient présents :** M. MONTEL Damien, DELMOTTE Véronique, POZORSKI Christelle, WAROT  
Patrice, LAGACHE Jérôme, RAVAIU Joëlle, HANQUEZ Hélène, FEVRIER Geoffrey,  
DUTERTRE Jean-Claude et WASTEELS Daniel.  
Absente excusée : M. RASTRELLI Frédérique,

Date de la Convocation :  
22/09/2020

Date d'Affichage :  
22/09/2020

**OBJET : SAS **DELICES DES 7 VALLEES** : Avis sur  
l'agrandissement de l'usine de TINCQUES.**

Mme. DELMOTTE Véronique a été nommée secrétaire.

La séance ouverte, Monsieur le Président rappelle à l'assemblée, le projet  
d'extension du site de TINCQUES de production de pâtisseries LES DELICES DES 7  
VALLEES, sur la zone d'activités Ecopolis, RD 939 à Tincques 62127.

Monsieur le Maire signale également qu'une enquête publique ayant eu lieu du 17  
août au 17 septembre 2020, les communes d'AVERDOINGT, Berles-Monchel, Penin  
et Tincques doivent donc donner leur avis sur les demandes d'autorisation  
environnementale et de permis de construire en vue de l'extension du site de  
Tincques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,  
**donne son accord** pour l'agrandissement de la SAS Délices des 7 Vallées sur l'usine  
de Tincques.

POUR EXTRAIT.  
CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,  
D. MONTEL.

